



Toulouse, le 27 mai 2017

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA FEDERATION NATIONALE D'ENTRAIDE PARACHUTISTE
MILITAIRE

26 Avril 2017 - Montauban

L'assemblée générale de la Fédération Nationale d'Entraide Parachutiste Militaire s'est déroulée le mercredi **26 Avril 2017** au 17^{ème} RGP de MONTAUBAN.

Le quorum étant atteint, la séance a été ouverte par le président de la fédération. Ce procès-verbal contient cinq annexes.

- Annexe 1 : participants.
- Annexe 2 : présentation des comptes par le trésorier de l'Entraide.
- Annexe 3 : renouvellement du conseil d'administration et du bureau.
- Annexe 4 : rapport moral du président de la fédération.
- Annexe 5 : autres interventions

Le secrétaire général
Colonel (ER) Dany GOVIN

Original signé

Le président
Général (2S) Yves JACOBS

Original signé

Fédération Nationale d'Entraide Parachutiste Militaire – Quartier général Niel
BP 45017– 31 032 TOULOUSE Cedex 5
☎ et Fax : 05 62 57 34 72 *Email : courrier@entraideparachutiste.fr*
Site : <http://www.entraideparachutiste.fr>

DESTINATAIRES

1. Autorités militaires et formations parachutistes d'active

- Monsieur le général, chef d'état-major de l'armée de Terre .
- Monsieur le général de division commandant les forces spéciales terre.
- Monsieur le général commandant la 11^{ème} brigade parachutiste.
- Messieurs les chefs de corps des formations parachutistes de l'armée de Terre.
- Messieurs les commandants des groupements de soutien des bases de défense de Carcassonne, Pau, Toulouse, Montauban et Bordeaux.
- Monsieur le colonel, chef de la cellule d'aide aux blessés de l'armée de terre.
- Messieurs les membres du conseil d'administration.

2. Associations et individuels au titre de membres de la fédération nationale d'entraide parachutiste

- Messieurs les présidents des amicales parachutistes membres de la fédération.
- Messieurs les officiers généraux en 2^{ème} section et anciens des formations parachutistes de l'Armée de terre.
- Messieurs les correspondants départementaux de l'Entraide parachutiste.

3. Associations sympathisantes et partenaires de la fédération nationale d'entraide parachutiste

- Monsieur le président de Terre Fraternité.
- Monsieur le présidents des "Ailes Brisées".

4. Autorités administratives

- Préfecture 31 (bureau des associations).
- Cabinet KPMG (commissaire aux comptes)
- Banques

ANNEXE 1

PARTICIPATION

1. Autorités militaires

- Lieutenant-colonel LE SEGRETAIN DU PATIS, représentant le Gal Commandant la 11^e Brigade Parachutiste.
- Colonel PILETTE Commandant la BDD Agen-Montauban
- Colonel TRICAND DE LA GOUTTE Commandant le 17^e RGP.
- Capitaine GOUSSET, représentant le Commandant du GSBDD de Montauban.

1. Anciens des formations parachutistes de l'Armée de terre et sympathisants

Généraux (2s) / Bertin : président d'honneur, Briançon Rouge, Chazarain, Collignan, de Courrèges, Le Page, Loridon, Poncet, Rougevin-Baville, Terral, Theodoly-lannes, Zammit, Dodane, St Macary (intervenants)

Colonels (er) Claudel, Hily, Mazingue, Pavio, Ribeton, Sabathié, Raketamanga, Pedemonte, Ribeton, Rousseau.

Commandant (er) Pierotti,

Capitaines(er) Cabanne, Letalleur

2. Associations

31 - Associations adhérentes à l'Entraide parachutiste :

| Associations et amicales | Représentées |
|--|---------------------------------------|
| Fédération Nationale des Associations Parachutistes | Général (2s) Lechevallier, |
| Union Nationale des Parachutistes | Général (2s) Caille |
| Amicale des anciens de la CPIMa ex-AEF | Général (2s) Réglat |
| Amicale des anciens parachutistes du 2 ^e RPIMa | Colonel (er) Lafforgue |
| Amicale des anciens du "8" et du "7 » | Général (2s) Réglat, |
| Amicale nationale des transmissions aéroportées | Lieutenant-colonel (er) Roustit |
| Association "qui ose gagner" | Lieutenant-colonel (er) Jousseau |
| Amicale anciens du 1 ^{er} RCP | Lieutenant-colonel (er) Mary |
| Amicale des anciens du 17 ^e RGP | Général (2s) Mouton |
| Amicale des anciens paras d'Auvergne | Lieutenant-colonel de Lajudie |
| Amicale des parachutistes du Sud-Ouest | Monsieur Leray |
| Amicale des anciens du 3 ^e RPIMa et des TDM | Major (er) Loison |
| Amicale des anciens paras du Territoire de Belfort et | Monsieur Beuchat |
| Amicale des anciens du 1 ^{er} RTP /BOMAP | Lieutenant-colonel (er) Pavio |
| Amicale des Anciens Mat Para | Monsieur Burny |
| Amicale des anciens du 35 ^e RAP | Lieutenant-colonel(er) Delaval |
| Amicale des anciens chuteurs opérationnels | Adjudant-chef (er) Saget |
| Amicale des Anciens Légionnaires Parachutistes | Général (2s) Dary |
| Amicale nationale des anciens de l'ETAP | Commandants Lacroix et Desarbres |
| Amicale des anciens du grand 14 | Commandant (er) Rodier |
| Amicale des anciens du 1 ^{er} RHP | Lieutenant (er) Rousseau |
| Association Bagheera /11em Choc | Capitaine (er) Ponsot |
| Amicale du 13 ^e RDP | Général (2s) Lebel |
| Association landaise des parachutistes brevetés militaires | Lieutenant -colonel (er) de Montaigne |

32- Etaient également présents :

UNP/31 : Colonel (er)Riehl, Lieutenant-colonels (H) Pichetto, Rieu, Respaud, Mestre.
UNP/47 : Col(er) Marechal, Mrs Bourdonnec, Petit. UNP/65 : Chef d'escadron (er) Bussière.
UNP/81 : Capitaine (er) Labadens. UNP/82 : Colonel (er) Blatt. ANATAP : Maj Perrolaz .
Amicale 1 RTP : Col.(er) Harrault.
ARFVA Drakkar : M. de la Batie, Chaillot. Amicale du camp d'idron Adc (er) Decamps.
Amicale 13 RDP : Com(er) Frot.

4 - Formations TAP de l'Armée de terre

EM/11^e BP : Lcl Le Segretain du Patis. EM/CFST : Cba Poiret. CFIM : Lcl Nys, Adj Attoumani. 1^{er} RCP : Adj Adam, Cch Boumendil. 1^{er} RTP : Cen Le Bastard , Adc Chesnau, Cch Laurent. 1^{er} RPIMa : Cne Perrier, Cch Burnet, Malaise. 1^{er} RHP : Bch Yacob. 3^e RPIMa : ADC Bonnet, Cch Laurancy, Cal Laronce. 3^e RMAT : Adc Sanjaresky. 8^e RPIMa : Adc Grémillet, Adc Delsine). 13^e RDP : brigadier-chef Do Amaral et Zeghnoune. 17^e RGP : Cdt Ducat, Cne Doan, Cne Nicoleau, Adc Vanenbossche, Cch Weymeskirch. 35^e RAP : adjudant-chef Delambily. ETAP : SCH Chane-Teck. GSBdD Toulouse : Adc Arnould. GSBdD Pau : Adj Gharbi. GSBdD Montauban : Adc Iche, Albert. CIRP : Cne Paletou. GSBDD Bordeaux : Adc Soupene.

5 - Bureau de l'Entraide parachutiste

Généraux (2s) Jacops, Dary,
Colonels (er), Govin, Lafforgue,
Major (er) Perrin, Adjudant-chef (er) Wacrenier

6- Correspondants départementaux de l'Entraide parachutiste et accompagnateurs

CRAP 03 : Adc (er) Grellier. CRAP 09 : Cch (er) Gauchot. CRAP 11 : Maj (er) Loison.
CRAP 19 : M. Casses, Caumon. CRAP 30 : Col Le Du. CRAP 31 : M. Legrand. CRAP 32) :
Sgt (er) Wenner, Blanc, Diana, Swanke, Truilhe. CRAP 33 : Lcl (er) Dupuy. CRAP 46 : Ltn
(er) Breil. CRAP 64 : Adc Saget. CRAP 65 : Lcl (er) Delaval. CRAP 66 : Cch Cardoit. CRAP
81 : Cne (er) Labadens, Cch Berthoumieu. CRAP 82 : Col Hennebois. CRAP 87 : M. Hemar,
Barrat. CRAP 90 : M. Beuchat, Goepfert.

ANNEXE 2

PRESENTATION DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2015

L'Adjudant-chef (R) WACRENIER donne lecture des conclusions du rapport du commissaire aux comptes, le cabinet KPMG :

« Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'association Entraide parachutiste pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 28 février 2008, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels. »

Puis, il présente les résultats comptables de l'exercice 2016 (voir tableaux ci-dessous) après avoir précisé que le président de la fédération reviendra sur ces résultats et les commentera dans son rapport moral.

| COMPTE DE RESULTATS AU 31/12/2016 | |
|--|-------------------|
| Contributions et dons | 314 833 € |
| <i>Secours accordés</i> | 349 925 € |
| <i>Dépenses de fonctionnement</i> | 20 197 € |
| <i>Amortissement matériels</i> | 227 € |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | - 32 516 € |
| Produits financiers | 38 102 € |
| RESULTAT NET : | |
| + 5 586 € | |

| COMPTE DE RESULTATS AU 31/12/2016 | | | | |
|--|---------------------------|-----------|-------------|------------|
| RUBRIQUES | | PREVU | REALISE | ECART |
| RECETTES | <i>Contributions</i> | 230 000 € | 236 304 € | + 6 304 € |
| | <i>Portefeuille</i> | 25 000 € | 38 102 € | + 13 102 € |
| | <i>Dons exceptionnels</i> | 25 000 € | 78 529 € | + 53 529 € |
| | <i>Concert</i> | 20 000 € | 23 000 € | + 3 000 € |
| | Total | 300 000 € | 375 935 € | + 75 935 € |
| DEPENSES | <i>Secours</i> | 265 000 € | - 329 925 € | + 64 925 € |
| | <i>Fonctionnement</i> | 14 000 € | - 20 197 € | + 6 197 € |
| | <i>Amortissement</i> | 1 000 € | - 227 € | - 773 € |
| | <i>Convention ADO *</i> | 20 000 € | - 20 000 € | 0 € |
| | Total | 300 000 € | - 370 349 € | + 70 349 € |
| BALANCE | | 0 | + 5 586 € | + 5 586 € |

Cette somme qui correspond aux bourses des orphelins est à ajouter aux secours

ANNEXE 3

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sont élus ou réélus pour 3 ans:

| | |
|--------------------------------------|---------------------------------|
| Général de Division (2S) Yves JACOBS | Se représente |
| Général d'Armée (2S) Bruno DARY | Se représente |
| Capitaine PALETOU | Se représente CPIS |
| Caporal-chef TESSIER | Se présente CFIM |
| Caporal-chef WEYMESKIRCH | se présente 17 ^e RGP |
| Adjudant-chef SOUPENE | Se présente GSBDD-BDX |
| Adjudant ICHE | Se présente GSBDD-MTB |

Élection au Bureau

Sont réélus au bureau de l'Entraide :

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| Général de Division (2S) Yves JACOBS | Président |
| Général d'Armée (2S) Bruno DARY | Vice-Président |

ANNEXE 4

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2014

Avant de commencer ce rapport moral, je voudrais adresser mes remerciements, sans les nommer, au bureau de l'Entraide qui œuvre sans relâche pour faire fonctionner notre fédération. Au cours de cette année, j'ai pu, à nouveau, mesurer et apprécier leur compétence et leur disponibilité sans faille. Sans eux, rien ne se fait.

Je ne saurais oublier le général DARY, notre vice-président parisien qui, outre ses nombreuses voire nouvelles responsabilités, représente l'Entraide en de nombreuses circonstances et met à notre service son précieux réseau.

Je voudrai également associer à ces remerciements :

- les membres du conseil d'administration qui, malgré un rythme opérationnel intense sont les relais de l'Entraide dans les régiments,
- nos correspondants départementaux qui forment un maillage territorial irremplaçable,
- sans oublier, bien sûr les chefs de corps et les Amicales qui sont le cœur de l'Entraide.

L'Entraide parachutiste se porte bien mais il faut rester vigilant. Comme vous l'avez vu, ses comptes sont à l'équilibre grâce à l'action de tous. Il me revient maintenant de traduire en actions les chiffres qui vous ont été présentés.

J'articulerai mon propos en cinq points contrairement aux usages qui veulent qu'un bon plan soit forcément en trois parties...

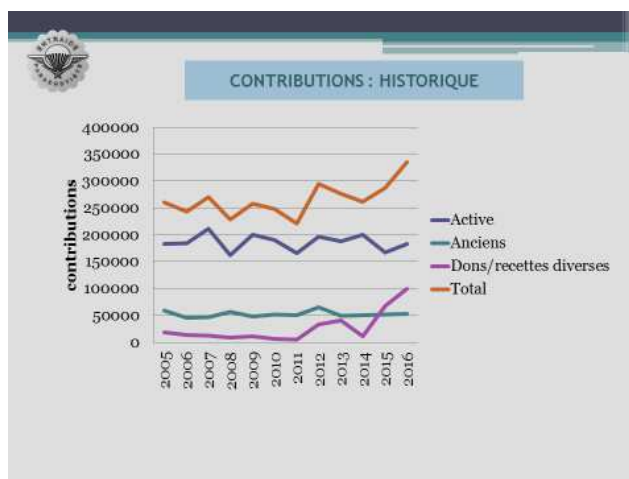
- ↳ Tout d'abord, je tirerai quelques enseignements de l'exécution du budget 2016 puis j'aborderai la gestion saine et prudente de notre réserve d'intervention avant d'évoquer les nombreuses actions conduites en 2016.
- ↳ Je ferai ensuite une digression sur le séminaire des Entraides organisé par le CEMAT aux Invalides
- ↳ Je vous proposerai enfin le budget de l'année 2017 ainsi que les projets qui s'y rattachent.

I – EXECUTION DU BUDGET 2016

| |
|--|
| A l'inverse de l'année dernière, ce qui caractérise l'année 2016, c'est : |
|--|

- **Une augmentation des contributions**, en particulier des formations d'active **+16 000€**. L'année dernière, j'avais sonné la trompette d'alarme devant la baisse des contributions de la part des formations d'active, due non pas à un désintérêt vis-à-vis de l'Entraide mais plutôt à des questions de suractivité, voire d'organisation. Mon appel a été entendu et je les en remercie. Nous verrons plus tard qu'elles s'apprêtent d'ailleurs à faire plus.

- **L'apport substantiel des produits financiers (35 000€ de dividendes versés)** qui font désormais partie du budget normal de l'Entraide et qui permettent d'équilibrer nos comptes ;
- **Une augmentation des dons et opérations spéciales** grâce, en grande partie à un don exceptionnel de l'ANAMPARA au moment de sa dissolution et à la belle réussite du concert organisé par le général des MINIERES à « la Halle aux grains » au mois d'octobre 2016 et qui a permis de récolter environ **25 000€**, la même somme allant à Terre Fraternité.



- Nous avons également observé **une augmentation très importante des secours** qu'il convient d'examiner de plus près.



La mission de l'Entraide parachutiste est de soutenir nos blessés, nos veuves et nos orphelins **dans la durée** et non pas seulement au moment de la blessure ou du décès.

- A l'égard de nos blessés : l'expérience récente montre que plusieurs années après la blessure, il faut équiper nos blessés de véhicules spécifiques, de prothèses de sport et les aider dans leur reconversion. A titre d'exemple, une prothèse de sport coûte 8000€.
- A l'égard de nos veuves et de nos orphelins : l'Entraide para adresse chaque année, au moment de Noël, une lettre avec un chèque de Noël pour les enfants. L'enveloppe moyenne est de **20 000 € pour 150 enfants environ**

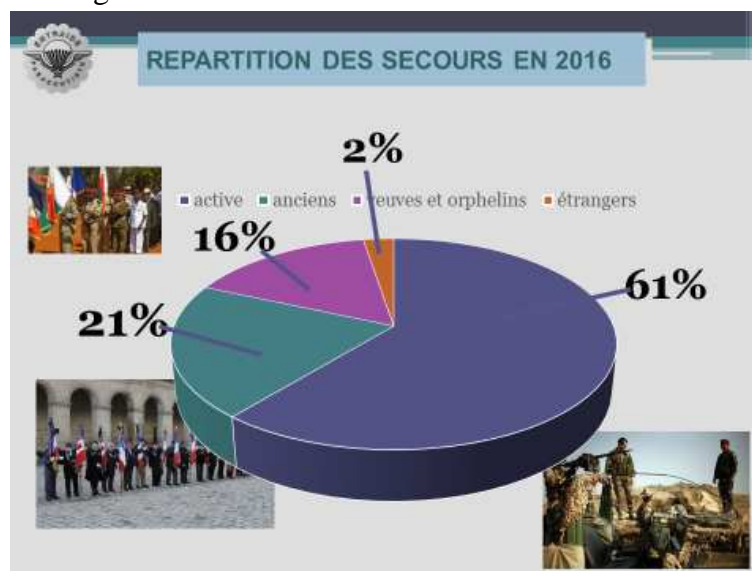
- L'Entraide a également signé un protocole avec l'ADO en 2016 pour l'attribution de bourses d'études à nos orphelins. L'enveloppe est aussi de **20 000€**.

Par ailleurs, la famille parachutiste a eu à déplorer quatorze décès en 2016, la plupart chargés de famille. A titre de rappel : L'Entraide verse 4500 € pour la veuve et 2000€ par enfant à charge.

Enfin, le nombre de blessures de la vie est en augmentation, qu'elles concernent les parachutistes en activité, les jeunes anciens qui viennent de quitter nos rangs ou nos grands anciens.

Par rapport à l'année 2015, **l'augmentation des secours a été de 90000€** que nous avons pu supporter grâce au supplément de recettes que je viens de mentionner. **Cela doit cependant nous conduire à nous interroger sur la pertinence et la pérennité d'un système qui consisterait à dépenser chaque année un tiers de plus que le budget initial.** J'aborderai ce problème au moment de la présentation du budget 2017.

Les secours accordés à nos anciens sont stables tandis que ceux apportés aux parachutistes d'active sont en forte augmentation.



II - LA RESERVE D'INTERVENTION.

Je vous rappelle que le but de cette réserve est :

- Prioritairement d'être en mesure de faire face à des pertes massives, par exemple un accident aérien,
- Ensuite, d'affecter les revenus des produits financiers aux secours, ce qui, nous venons de le voir nous a été bien utile.

La réserve d'intervention est répartie en trois placements sous forme de SICAV dans trois établissements financiers différents :

- La banque HSBC
- NORTIA INVEST/ Financière d'Orion
- La banque postale/LBP.

Ces placements, « de père de famille », sont peu exposés aux risques, ce dont nous nous félicitons en cette période particulièrement troublée sur les marchés financiers.

2.1 LA BANQUE HSBC

Montant au 31/12/2016 = 486 475 €

Plus ancien placement de l'Entraide, il s'agit d'un mandat « taux géré », essentiellement à base d'obligations gouvernementales de la zone euro. Sa valorisation a été moyenne en 2016 (2%) mais elle est cohérente avec les autres placements du même type.

Je dois dire que nos relations avec cette banque ne sont pas au beau fixe car outre la médiocrité des rendements, nous éprouvons des difficultés à entrer en contact avec notre conseiller financier qui, malgré de nombreux appels n'a pas donné suite à notre demande de rendez-vous pour faire le point avant notre assemblée générale. Nous étudions donc la possibilité de transférer ce placement dans un autre organisme financier.

2.2 LA FINANCIERE D'ORION

Montant au 31/12/2016 : 500 000€

Il s'agit, là encore d'un placement obligataire, intitulé AGATE mais à versement de coupons annuels.

A partir d'un investissement initial de **500 000€** effectué en avril 2014, l'obligation est stable depuis cette date mais elle permet le versement de dividendes **de 25 000€ chaque année au cours du mois d'avril. Le capital et les dividendes sont garantis pour cinq ans.** C'est donc un placement fort intéressant. Puisque le rendement garanti est de 5% par an.

2.3 LA BANQUE POSTALE

Montant = 209 474 €

Compte tenu de son rendement de 4,70% en 2016, nous avons retiré en fin d'année 10 000€ de dividendes. Il convient d'y ajouter notre CCP qui était, au 31 décembre 2016, de 142 420€.

La richesse de l'Entraide au 31 décembre 2016 était donc de 1 334 571€, en légère augmentation par rapport à 2015.

En résumé, notre réserve d'intervention est saine même si les résultats demeurent modestes, mais, c'est si j'ose le dire, le prix à payer de placements sans risques.

III- LES ACTIONS CONDUITES EN 2016.

243 actions d'entraide ont été réalisées au cours de l'année 2016 dont une centaine en direction de nos veuves au moment de Noël.

Je vais vous en donner quelques exemples :

Ce sont bien sûr **les décès, les blessés et les malades** qui sont notre priorité 1 : c'est la raison d'être de l'entraide.

- Les 14 décès que nous avons eus à déplorer l'ont été en opérations, par accident et par maladie. Je dois à la vérité de vous dire qu'il y a eu également quelques suicides qui sont sans doute, à rapprocher des blessés psychiques, conséquences des opérations. J'y reviendrai.
- S'agissant des blessés physiques, on constate que plusieurs années après la blessure, des besoins nouveaux peuvent apparaître comme la nécessité de disposer d'un véhicule adapté ou de prothèses spécifiques à renouveler, ce qui nous est arrivé à plusieurs reprises.

Je vous lis un extrait d'une lettre reçue récemment :

- *« J'ai été blessé en 2005 lors d'une opération en Afghanistan, ce qui a eu pour conséquence une amputation tibiale de ma jambe droite...La prothèse qui m'avait été livrée en 2006 étant devenue obsolète, c'est grâce au financement de votre association que j'ai pu bénéficier du renouvellement de mon matériel cette année... »*

Cette lettre symbolise notre volonté de suivre les blessés dans la durée.

- Les secours aux malades concernent plutôt les Anciens, souvent dans un état d'extrême précarité. Le moindre grain de sable (hospitalisation, perte d'autonomie) dans un budget plus que serré peut entraîner la chute. Nous en avons des exemples toutes les semaines. Là, je veux, à nouveau insister sur l'efficacité du réseau des amicales et des correspondants départementaux qui font, non seulement remonter l'information mais qui constituent des dossiers permettant de prendre rapidement une décision adaptée.

Autres domaines dans lesquels, nous avons agi :

- S'agissant de **la reconversion**, de nombreux dispositifs existent et ce n'est pas la vocation de l'Entraide de s'impliquer dans cette mission. Cependant dans certains cas, nous sommes obligés d'intervenir en particulier pour les blessés rayés des contrôles et pour lesquels les dispositifs existant sont insuffisants. Exemple : l'action de formation est prise en charge mais pas les frais d'hébergement ou d'alimentation.
- ↳ **Le surendettement** : l'Entraide n'est ni une banque ni une assurance et chacun doit être responsable de ses actes. Le principe est donc de ne pas accorder de secours en cas de surendettement. Il arrive cependant que celui-ci conduise à des situations de détresse : coupure d'électricité, expulsion du logement. Nous ne pouvons laisser personne dans la rue.

Pour ces deux domaines, je voudrais signaler une anomalie qui peut avoir des conséquences catastrophiques. Il s'agit du versement des pensions militaires d'invalidité (PMI). Nos jeunes

camarades, rayés des contrôles à l'issue d'un long parcours de blessés, devraient, d'emblée pouvoir toucher une pension militaire d'invalidité leur permettant au moins de préparer décentement leur vie future. Ils sont soit en phase de reconversion soit encore incapables d'une réinsertion professionnelle. Les demandes de PMI, examinées au centre de traitement de la Rochelle, sont très longues à être traitées. Pendant cette période, ils n'ont plus de ressources. C'est alors l'engrenage fatal, surendettement, expulsion, divorce...et on les retrouve dormant dans leur voiture en état de clochardisation. Je m'en suis d'ailleurs ouvert au CEMAT lors du séminaire annuel des Entraides.

↳ Dans un autre ordre d'idée, nous avons apporté notre contribution au prix des blessés de l'armée de terre dans le cadre du concours organisé par le magazine TIM au cours de l'été. Mais ce sera la dernière fois, l'armée de terre ayant décidé de ne pas renouveler l'expérience.

↳ Nous avons également été partenaires de la compétition HANDYFLY dont l'initiative revient au lieutenant-colonel RAKETAMANGA, simultanément secrétaire général de la FNAP et président de ligue de la FFP. Cette compétition européenne, organisée par la FFP dans la région de Lille a permis à trois blessés, deux blessés en opération et une jeune femme blessée au BATACLAN de vivre ou revivre la joie du saut en parachute. Ce fut une superbe épreuve que nous nous apprêtons à soutenir à nouveau en 2017.

↳ L'Entraide a également assuré le préfinancement du CD créé par le CFIM, à l'initiative du Lieutenant-colonel NYS, commandant en second, avec des représentants de tous les régiments dont **l'intégralité des bénéfices** a été et sera reversée à l'Entraide. C'est un chèque de 10 000€ qui m'a été remis par le CFIM, il y a quelques jours à CAYLUS lors du baptême de la promotion des jeunes engagés de la 11[°]BP. Je vous invite donc à continuer acheter en masse ce CD d'excellente qualité.

↳ Je vous rappelle également l'aide que nous apportons **aux veuves et orphelins, en particulier au moment de Noël.**

Cette année a été la première année de la mise en place effective de la convention signée avec l'ADO pour l'attribution de bourses d'études à nos orphelins. L'Entraide a versé **20 000€** à l'ADO qui, par un effet multiplicateur a permis d'accorder des bourses **aux** jeunes âgés de 6 à 23 ans (sur conditions de ressources) adaptées au niveau scolaire (400€ pour un élève de primaire, 500€ pour un collégien, 600 € pour un lycéen et 1200€ pour un étudiant).

Voilà, cet inventaire un peu à la Prévert avait pour but non seulement de vous rendre compte de l'utilisation faite de votre argent mais également de vous montrer la diversité des activités de l'Entraide.

Avant de vous faire un bref compte rendu du séminaire des Entraide, je voudrai, à nouveau saluer le soutien indéfectible que nos amis des Ailes brisées apportent aux

familles des parachutistes blessés ou décédés en service aérien commandé. Cette année encore les Ailes Brisées ont versé plus de 80 000 € à nos veuves et orphelins

Avant-dernier point, je vais évoquer rapidement le séminaire des Entraides terre.

IV - Le séminaire des Entraides Terre 2017

Le 20 mars 2017 s'est tenu aux Invalides, le séminaire annuel des Entraides Terre. Organisé par la CABAT et présidé par le général CEMAT, ce séminaire a rassemblé l'ensemble des Entraides mais également les généraux commandant les Ecoles d'armes en tant que pères des armes.

Cette année l'ambition du CEMAT était d'affirmer sa volonté de rénover la politique du soutien aux blessés de l'armée de Terre en instaurant une journée nationale en l'honneur des blessés qui se tiendra cette année **le 23 juin** mais aussi, et peut-être surtout, d'étendre le soutien de l'armée de terre **aux blessés hors service**. En visitant les blessés à l'hôpital PERCY, le général BOSSER a fait le constat suivant : on peut trouver dans la même chambre deux blessés, l'un en service, l'autre hors service. L'un a de nombreux droits, l'autre aucun, ce qui n'est pas anormal en soi compte tenu de l'origine de la blessure. Mais le résultat est le même.

Les statuts de Terre Fraternité ne l'autorisent pas à s'occuper des blessés hors service. Elle le fait cependant par le biais de l'ADO. Les autres associations concernent des populations ciblées, parachutistes, troupes de montagne, troupe de marine et elles peuvent aider les deux catégories concernées.

L'idée du CEMAT est donc de pouvoir aider sans conditions les blessés de l'armée de terre en créant un fonds de dotation qui chapeauterait les associations. Son financement serait assuré par tous les partenaires de l'armée de terre, industrie d'armement, assurances, etc.

Le risque majeur est d'assécher, en les siphonnant, les principales ressources d'un certain nombre d'associations. Notre Entraide n'a rien à craindre de ce projet car nous ne recevons pas ce type de financement

Je vais maintenant évoquer nos projets pour 2017 avec pour conséquence le budget prévisionnel 2017.

V - LES PROJETS ET LE BUDGET PREVISIONNEL 2017

LES PROJETS 2017

- J'ai évoqué à plusieurs reprises la convention que nous avons signée avec l'ADO en 2016. Les premières bourses ont été distribuées en début d'année. Il nous faut donc faire vivre ce partenariat et les opportunités sont nombreuses.
- Le deuxième, et sans doute le plus important, est de porter notre effort sur les blessés, en particulier victimes de syndrome post traumatique (SPT), qui quittent ou sont sur le point de quitter l'Institution. Affectés au Groupement de soutien des personnels

isolés, ils sont, le plus souvent laissés seuls avec leurs difficultés et il arrive qu'ils en viennent aux dernières extrémités comme nous avons eu à le déplorer dans un régiment il y a peu de temps. Nous sommes tous concernés : régiments, Amicales, Anciens.

- Le troisième objectif est la mise en place d'un nouveau budget. Pourquoi ?

LE BUDGET PREVISIONNEL 2017

Je vais rappeler brièvement ce que j'ai évoqué tout à l'heure.

La caractéristique de l'Entraide parachutiste est de soutenir nos blessés, nos veuves et nos orphelins **dans la durée** et non pas seulement au moment de la blessure ou du décès.

- A l'égard de nos blessés : l'expérience récente montre que plusieurs années après la blessure, il faut équiper nos blessés de véhicules spécifiques, de prothèses de sport et les aider dans leur reconversion. A titre d'exemple, une prothèse de sport coûte 8000€.
- A l'égard de nos veuves et de nos orphelins : L'enveloppe moyenne de Noël est de **20 000 € pour 150 enfants environ** et le protocole signé avec l'ADO pour l'attribution de bourses d'études est aussi de **20 000€**.

Par ailleurs, la famille parachutiste a eu à déplorer quatorze décès en 2016, la plupart chargés de famille¹. Le nombre de blessures de la vie est en augmentation, qu'elles concernent les parachutistes en activité, les jeunes anciens qui viennent de quitter nos rangs ou nos grands anciens. Je vous rappelle que, par rapport à l'année 2015, **l'augmentation des secours a été de 90 000€**.

Il apparaît donc que l'addition de tous ces facteurs entraîne une augmentation des secours **qui devrait, selon nous, être pérenne**.

Alors comment faire ? Essentiellement en augmentant les contributions des régiments.

Il convient en effet de rappeler que :

- Le montant des contributions n'a pas changé depuis 2002, c'est-à-dire 15 ans ;
- L'inflation cumulée sur 15 ans est de l'ordre de 25% ;
- Les contributions bénéficient d'une déduction fiscale de 66%.


J'ai donc proposé aux chefs de corps d'augmenter les contributions à hauteur du niveau d'inflation cumulée depuis 2002, ce qui, en euros constants, correspond à un simple maintien de leur niveau initial.

Nous avons eu la très grande satisfaction de recevoir une approbation unanime de la part des chefs de corps et des régiments. Cette approbation unanime a constitué

¹ Rappel : l'Entraide verse 4500 € pour la veuve et 2000€ par enfant à charge.

pour le bureau une reconnaissance inestimable du travail accompli. Je leur adresse, à nouveau tous mes remerciements.

L'acceptation de cette proposition donnera les montants figurant sur ce tableau :

|  Proposition: augmenter les contributions du niveau de l'inflation cumulée | | | | |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|-----------------------------------|
| | Cotisation actuelle | Augmentation de 25% | Cotisation nouvelle | Cotisation réelle après déduction |
| OGX/OFF SUP | 39 | +9 | Arrondi à 50 | 17 |
| OFF SUB | 31 | +7 | Arrondi à 40 | 14 |
| S/OFF SUP | 24 | +6 | 30 | 10 |
| S/OFF SUB | 20 | +5 | 25 | 8 |
| MDR | 16 | +4 | 20 | 7 |

Une telle augmentation sera relativement indolore pour les contributeurs mais permettra d'augmenter les ressources de l'Entraide d'environ 50 000 €, ce qui sera suffisant pour continuer à mener nos actions telles que je les ai décrites tout à l'heure.

Le budget 2017 que nous vous proposons est donc en augmentation de 50 000€ par rapport au budget 2016. Cette augmentation concerne essentiellement les contributions des régiments et formations parachutistes.

Mais je m'adresse également aux Anciens, à travers leurs amicales, pour qu'elles fassent également un effort de rattrapage de l'inflation de ces quinze dernières années !!

Il nous faudra également veiller à ajuster notre fonds d'intervention du niveau d'inflation des cinq dernières années, mais c'est de la technique financière.

Je vous propose donc de valider le budget prévisionnel suivant :

|  BUDGET PREVISIONNEL 2017 | |
|---|---|
| RECETTES | DEPENSES |
| CONTRIBUTIONS | SECOURS |
| T A P 250 000 € | T A P 230 000 € |
| Anciens 50 000 € | Anciens, familles, veuves 85 000 € |
| PRODUITS FINANCIERS 25 000 € | AMORTISSEMENT 1 000 € |
| DONS ET OPS SPE 25 000 € | CHARGES ET FONCTIONNEMENT 14 000 € |
| TOTAL : 350 000 € | CONVENTION ADO 20 000 € |
| | TOTAL : 350 000 € |
| Nécessité d'ajuster le fonds d'intervention du niveau d'inflation des cinq dernières années = 7% = +10 000€ | |

Pour être totalement transparent, la répartition des charges et du fonctionnement de notre budget s'articule de la manière suivante : 8000€ sont consacrés aux charges, financières en particulier, et 6000€ au fonctionnement courant.

Ce budget implique donc que tout le monde soit au rendez-vous, corps, amicales et Anciens car, je dois dire que les quatre premiers mois de l'année ont démarré « sur les chapeaux de roue » !!

CONCLUSION

J'arrive au terme de ce rapport moral, sans doute trop long mais il y a tant de choses à dire, tant de choses à faire pour notre grande famille parachutiste. Comme l'année dernière, je reprendrai simplement une citation du général DECORSE, fondateur de l'Entraide, retrouvée dans un article de béret rouge de 1977 :

« L'entraide parachutiste est sans contexte une manifestation concrète et sans doute exceptionnelle de l'esprit de solidarité qui nous lie par-delà les écarts de l'âge... Elle est aussi un lien de rencontre entre les parachutistes d'hier et ceux d'aujourd'hui »

A regarder notre assemblée, c'est ce que nous faisons ce matin.

Aujourd'hui, j'estime que notre Fédération se porte bien. Ses finances sont saines et équilibrées, ses actions reconnues grâce à l'action de tous et les défis ne manquent pas. Nous comptons sur vous et **sommes prêts à poursuivre l'œuvre entreprise si vous nous en donnez le quitus.**

ANNEXE 5

AUTRES INTERVENTIONS

I – COLONEL TRICAND DE LA GOUTTE COMMANDANT LE 17^E RGP

Le chef de corps du 17^e RGP, après un court rappel historique, a fait une présentation passionnante de son régiment en insistant, en particulier, sur l'importance de l'insertion des unités « génie » dans les GTIA de la 11^e BP. Il a brossé un tableau réaliste de la situation actuelle de son régiment principalement engagé dans l'opération Sentinelle. Il a, enfin, tracé les perspectives d'engagement de son régiment dans les mois qui viennent, surtout dans la Bande Sahélo-Saharienne.

II - GENERAL DE CORPS D'ARMEE (2S) JEAN-CLAUDE BERTIN, PRESIDENT D'HONNEUR

Le général Bertin a manifesté, dans un vibrant plaidoyer, son soutien à l'Entraide parachutiste et a rappelé tout ce que les parachutistes lui avaient apporté dans sa carrière d'officier. Humour et émotion ont été les caractéristiques de cette intervention particulièrement applaudie et appréciée par l'assistance.

III - GENERAL (2S) PAUL DODANE, membre du Conseil d'administration de l'UBFT et secrétaire général de l'ANOPEX, sur la réécriture du code des pensions militaires d'invalidité et victimes de la guerre (CPMIVG).

Le général (2s) DODANE a participé à l'ensemble du travail inter-associations qui a accompagné la Direction des Affaires Juridiques dans ce « toilettage » du code des pensions militaires d'invalidité.

Souvent mal connu des militaires, il régit le droit à reconnaissance et réparation dû à de nombreuses catégories de personnel concernées par les différents conflits depuis 1870, dans leur conduite ou leur préparation. En particulier, il s'applique aux militaires en activité pour les activités de service courant, d'instruction ou opérationnelles en ce qui concerne la réparation du préjudice corporel. Les dispositions prévues par le code revêtent donc une importance de premier plan pour ces derniers.

Les sujets traités par le CPMIVG couvrent un large spectre : pensions, soins, appareillage (prothèses), veuves, cartes diverses (combattant, invalidité...), titres (prisonniers, déportés, évadés...), pupilles de la Nation, mentions à l'Etat-civil (morts pour la France...), sépultures (nécropoles nationales, carrés militaires...), institutions dédiées aux anciens combattants (ONAC, INI), contentieux des pensions (tribunaux et cour des pensions).

L'ancienneté des textes et l'accumulation d'ajouts depuis 1920 ont rendu le code d'une lecture malaisée et de ce fait la décision de sa refonte est prise fin 2013.

Le principe retenu et appliqué a été celui du « droit constant ». Le code nouveau, entré en application le 1^{er} janvier 2017 ne retire aucun droit et n'en rajoute pas. Il est ordonné selon un plan clair et rédigé avec des termes actualisés. La numérotation des articles a changé pour répondre aux règles actuelles. Le texte, épuré de ses aspects périmés, est beaucoup plus lisible et plus abordable par les pensionnés, les juristes ou les fonctionnaires chargés de son application.

Le général DODANE a insisté sur les points suivants :

- Une demande de pension est recevable sans condition de délai. Par contre, elle doit être motivée par un fait de service générateur de l'infirmité. Le rapport circonstancié et l'extrait du registre de constatation sont indispensables pour la constitution du dossier et doivent être demandés et conservés par le blessé ou le malade.

- L'arrêt BRUGNOT (jurisprudence du conseil d'Etat en 2005) permet aux pensionnés d'obtenir une réparation « complémentaire ».

- S'agissant des soins et de l'appareillage, le remboursement est plafonné par les tarifs de la sécurité sociale. Toutefois, une commission, de mise en place récente, peut rembourser, sur demande, une grande partie du « reste à charge » (commission des secours et prestations complémentaires).

- La carte du combattant pour les OPEX s'obtient depuis fin 2015 après un séjour de 120 jours au moins sur un théâtre y ouvrant droit. A la différence du TRN (Titre de reconnaissance de la nation), elle ouvre droit à une pension à l'âge de 65 ans (60 ans dans certains cas) et à une demi-part fiscale dès 74 ans.

- Le statut de pupille de la Nation assure une protection de l'Etat aux orphelins par suite d'un évènement de guerre ou de terrorisme.

- Enfin, si les propositions de pensions faites par l'administration ne satisfont pas le demandeur, il a la possibilité d'aller devant de tribunal des pensions. Le recours est gratuit et accessible à l'aide juridictionnelle totale sans condition de ressource.

(Pour en savoir plus : secgen@anopex.org; dodanepaul@yahoo.fr)

IV – GENERAL (2S) PIERRE SAINT MACARY, PRESIDENT DE L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (UNC)

Le général (2S) Pierre SAINT MACARY a rappelé que l'UNC, association bientôt centenaire, avait été créée en 1918 par Georges CLEMENCEAU et le Père BROTTIER. L'UNC est une fédération d'associations départementales ayant deux objectifs principaux : la solidarité et la défense des droits à réparation et reconnaissance.

La solidarité a pour but de maintenir le lien entre les adhérents grâce au maillage départemental et de financer des aides soit par moyens propres soit en faisant appel à l'ONAC-VG. L'UNC a été à l'origine, en 2015 de 16600 actions de solidarité pour un montant de 1,7 M€.

La défense des droits

- Participation aux travaux sur le code des pensions militaires et d'invalidité
- Participation à la commission de la carte du combattant
- Intervention auprès des élus.

L'avenir

- Faciliter l'intégration des nouvelles générations (celles des OPEX) au sein de l'association
- Développer le partenariat avec d'autres associations
- Demeurer vigilant face à toute instrumentalisation de la mémoire
- Développer l'œuvre du Bleuet de France où les armées sont très engagées.

V – LT-COLONEL LE SEGRETAIR DU PATIS, SOUS-CHEF D'ETAT-MAJOR DE LA 11^E BP

Le sous-chef d'état-major a décrit la situation actuelle de la 11^e BP en insistant sur :

- L'engagement massif de la 11^e BP dans l'opération Sentinelle,
- La remontée en puissance des effectifs de la brigade de l'ordre de 1000 parachutistes,
- La création du Pôle national des opérations aéroportées (PNOAP) à Francazal.

-

Il a également évoqué l'avenir proche avec l'engagement dès 2018 de la brigade en opération extérieure, en particulier dans la bande sahélo-saharienne.

Il a enfin conclu en rappelant l'attachement de la 11^e BP à l'Entraide Parachutiste.
